

PV du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – Académie De Roberval

Séance ordinaire

23 avril 2026 18h30

Étaient présent.e.s :

- Aïmene Kebieche, membre parent, président
- Bruno Laberge, directeur
- Linda Bouhadji, représentante du conseil des élèves
- Nadia Mansouri, membre parent
- Naïma Bentayeb, membre parent
- Rafik Rehi, membre parent, vice-président
- Samira El Ouargui, membre parent
- Yasser Bouktrane, représentant du conseil des élèves

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h38.

Quorum vérifié.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme El Ouargi propose l'adoption de l'ordre du jour.

M. Rehi seconde la proposition.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de février 2026

Mme Bentayeb propose l'adoption du procès-verbal.

M. Bouktrane seconde la proposition.

4. Parole au public

Aucun membre du public présent.

5. Mot de la présidence

Aucun point.

Monsieur Laberge nomme la réception d'une lettre « accusé de réception officielle » destinée au Président du Conseil d'établissement de la part de la ministre LeBel. Première fois qu'une telle lettre est reçue.

M. Rehi fait état des avancements du comité pour la reconstruction de l'Académie de Roberval (Bâtiment de Castelnau). Notamment, il nomme que la lettre reçue LeBel est datée deux jours suite au reportage de Ricardo (le 30 mars 2026 à ICI Radio-Canada). La lettre du comité a été envoyée à Mme LeBel, aux deux candidats aspirants ainsi qu'au Secrétariat du trésor.

Mme Renahy, membre et leader du comité, a communiqué avec une journaliste, ce qui a mené à la publication d'un article jugé encourageant.

À l'initiative de M. Boukatrane, une lettre a été rédigée. Mme Bentayeb y a émis des commentaires et des suggestions. Les membres du comité pour la reconstruction de l'Académie de Roberval ont soutenu la finalisation de cette lettre. Elle sera soumise à la Presse pour publication en tant que lettre ouverte signée par les élèves de l'Académie. La date visée pour la publication est le 5 mai 2026, en prévision de la reprise de la session parlementaire. Il est prévu que le député Fontecilla fasse allusion au dossier durant la semaine.

L'objectif actuel du comité est de profiter au maximum des six mois précédents les élections provinciales en octobre 2026.

6. Mot de la direction

Événements du 9 avril

Plusieurs versions de ce qui est vraiment arrivé ont circulé.

Alors que la direction de l'Académie de Roberval était en voyage scolaire à ce moment, l'école George-Vanier a reçu des messages anonymes faisant état de menaces (armes blanches, etc.), menaces prises au sérieux.

Étant donné le partage des locaux et du bâtiment, l'Académie de Roberval était concernée.

La direction de George-Vanier a communiqué avec le CSSDM et les services policiers.

Des inspections et vérifications ont été effectuées afin d'assurer la sécurité des lieux.

Le CSSDM a décidé d'une fermeture temporaire de l'école pour l'avant-midi.

Toute forme de danger a été écartée. Il y a eu un retour à l'école, sans rétroaction spécifique auprès des élèves concernant l'événement. L'école a été jugée sécuritaire.

Aucune révision immédiate des procédures d'urgence n'est prévue, mais un rappel sera fait lors de la prochaine rencontre avec le personnel. En cas de menace similaire, le protocole prévoit automatiquement l'implication du CSSDM et des services policiers, avec annonce rapide des mesures (confinement ou évacuation). Les protocoles d'urgence (incendie, tireur actif) sont maintenus et connus.

M. Boukatrane a souligné l'importance de dire la vérité aux jeunes, car ces derniers se doutaient que les versions partagées n'étaient pas verdicts.

Mme Bentayeb souligne qu'alors que le courriel reçu pour l'annonce en pm soulignait qu'un retour auprès des élèves sera fait, mais ça n'a pas été le cas. Il aurait été bien de faire ce

retour afin de rassurer les jeunes et leur donner l'exemple de transparence sans nécessairement partager tous les détails entourant cet événement.

M. Laberge a pris bonne note des propositions.

6.1. Présentation budgétaire 2

L'état de la situation financière de l'école est jugé bon.

Il s'agit de la 2e présentation du budget pour l'année en cours. Pour les fins de la présentation de cette rencontre, une version sommaire des budgets a été présentée.

Un déficit d'environ 64 000 \$ lié au PPP a été noté lors de la dernière présentation du budget. Ce déficit pourra être résorbé d'ici la fin de l'année.

Le ministère a reçu les données du PPP, et aucune surprise n'est anticipée pour septembre 2026.

Aucun déficit n'est anticipé.

La situation financière est favorable comparativement à d'autres écoles.

Des montants importants demeurent dans différents fonds, notamment pour des projets futurs y compris, d'ici la fin de l'année scolaire.

Il est rappelé que certaines sommes non utilisées doivent être retournées au ministère, selon les fonds. La priorité est toujours accordée aux fonds de permettant pas de maintenir l'argent.

M. Rehi questionne la réception de notification sur Mozaïc de l'état de compte des effets scolaires. M. Laberge affirme qu'il s'agit simplement de mise à jour. Automatiquement, les parents recevront une notification, mais si les effets sont déjà payés, cela n'a aucun effet.

6.2. Épreuves de fin d'année 2026 – Calendrier, approbation

Le calendrier des épreuves de fin d'année est présenté par M. Laberge.

Les dates des examens ministériels ne peuvent être déplacées.

Une marge de manœuvre existe pour certaines épreuves locales.

La session d'évaluation débute le 16 juin.

Les cours prennent fin le mardi 23 juin.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au 23 juin malgré le risque d'absentéisme. Depuis l'an dernier, afin de se conformer à l'obligation des 180 jours d'enseignement par année scolaire, les élèves ne sont plus libérés pour les après-midis de leurs journées d'examen.

Le bal des finissants aura lieu le 18 juin.

Des communications via l'info Parents seront transmises dans les prochains jours afin d'informer les parents.

M. Rehi questionne les inconvénients pour la santé des élèves. M. Laberge affirme que les locaux sont ventilés et climatisés adéquatement.

Certaines classes ajusteront la matière évaluée en lien avec le contenu réellement couvert.

Mme El Ouargui propose du calendrier des épreuves.

M. Rehi seconde la proposition.

6.3. Présentation du calendrier scolaire 2026-2027

Le calendrier scolaire 2026-2027 est présenté par M. Laberge.

Le début des classes est le 27 août 2026.

L'accueil des nouveaux élèves se fera par des activités spéciales lors de la 1^{re} journée des classes.

Suite à l'expérience de l'année dernière, malgré quelques irritants, somme toute, les élèves étaient contents et les enseignants satisfaits. Un bilan positif des expériences de cette année a été dressé, avec des pistes d'amélioration qui seront déjà mises en œuvre cette année.

Vingt journées pédagogiques sont prévues conformément à la loi.

Soirée portes ouvertes : 15 septembre 2026.

Assemblée générale et soirée de parents : 24 septembre 2026.

Soirée de parents de la première étape : 26 novembre 2026 (différente de celle de l'école George Vanier).

Un bilan positif des expériences de cette année a été dressé, avec des pistes d'amélioration.

6.4. Plan d'effectifs 2026-2027 - information

Pas de document à présenter. Aucun changement majeur prévu par rapport à cette année.

Stabilité du personnel enseignant et de soutien.

Aucun enseignant n'a annoncé son départ.

Le retour de deux enseignants et le départ en congé maternité sont prévus.

Les postes à temps partiel seront pourvus selon les conventions collectives, dès l'entrée.

Mme Bachand quittera pour la retraite le 1^{er} juillet 2026. L'affichage du poste débutera en mai.

7. Mot des représentants du conseil des élèves

Les représentants des élèves n'ont aucun commentaire ou point à apporter.

Mé Laberge nomme les discussions pour la fête de fin d'année.

M. Bouktrane précise que deux équipes d'entrepreneuriat organiseront des activités (Kermès, compétition d'athlétisme ou soccer, etc.). Une demi-journée d'activités est prévue le 15 ou le 16 juin en après-midi.

M. Rehi rappelle que des élèves de secondaire 3 ont effectué un voyage à Québec incluant une visite parlementaire.

8. Mot du représentant au comité de parents du CSSDM

M. Tousignant est absent.

9. Varia

Mme Bentayeb pose une question au sujet de la situation Mozaïk versus Clic École. L'application en ligne oblige le passage vers Clic École depuis un moment. M. Laberge va se renseigner et vérifier la possibilité de partager un guide explicatif avec les parents. Une communication sera adressée aux parents.

M. Bouktrane mentionne des restrictions sur l'utilisation de Teams (ex. écrire un message aux enseignants). M. Laberge explique qu'il s'agit de restrictions imposées sur l'utilisation de Teams par le CSSDM suite à un mauvais usage de Teams dans plusieurs écoles. Les restrictions sont les mêmes dans toutes les écoles du CSSDM. M. Laberge informe que des discussions sont en cours pour explorer les possibilités.

La possibilité de partager un guide explicatif avec les parents sera vérifiée.

Prochaines rencontres

21 mai 2026 : rencontre en présentiel.

11 juin 2026 : dernière rencontre et souper d'équipe de fin d'année.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19 h 58.